



COLLECTIVITE DE LA

EXTRAIT DU REGISTRE

MARTINIQUE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
33	17	26		
		Dont procurations		
		9		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions	N'ayant pas pris part au vote
26	26	00	00	00

7 JUIN 2023

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mardi 11 Avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 11 avril, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Yolène LARGEN-MARINE, 1^{ère} adjointe au Maire.

Etaient présents : MM/Mmes Yolène LARGEN-MARINE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie GARON, Nicole DUFEAL, Léone VAILLANT épouse BARDURY, Emile GONIER, Noham BODARD, Marie-Claude RAQUIL, Vanessa BAPTE, Jean-Pierre LUGIERY, Laurie ABAUL, Patrice CHARLEBOIS, Jean-Luc MAVILLE, Daniel CHOMET, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND, Christophe AGELAN, Jean-Philippe JEAN-BOLO.

Date de la convocation

05/04/2023

Date d'affichage

05/04/2023

Objet de la Délibération

COHESION SOCIALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE

« Fête de la musique »

Village musical de Schoelcher 2023

Absents excusés : MM/Mmes Luc CLEMENTE, Christophe GABUT, Christine ALIKER, Raphaël BORDELAIS, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY-PUJAR, Eric JULTAT, Corinne Brigitte PLANTIN, William PAULIN, Orietta MARTOT, Arlette BRAVO-PRUDENT, Jocelyne SABINE, Georges HARPON, Karine BAUDIN.

Procurations : MM/Mmes Luc CLEMENTE, Christophe GABUT, Christine ALIKER, Raphaël BORDELAIS, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Eric JULTAT, Corinne Brigitte PLANTIN, Orietta MARTOT, Arlette BRAVO-PRUDENT, Jocelyne SABINE, Karine BAUDIN ont respectivement donné procuration à Yolène LARGEN-MARINE, Marie GARON, Pierre MIDELTON, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Jean-Pierre LUGIERY, Jean-Luc MAVILLE, Patrice CHARLEBOIS, Josiane NAPOLY-PUJAR, Daniel CHOMET, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND.

Absents: Pierre MIDELTON (sortie à 19h05), Marinette TORPILLE.

**« FETE DE LA MUSIQUE »
VILLAGE MUSICAL DE SCHOELCHER 2023**

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu la mise en place, en France, de la « fête de la musique », depuis 1981 ;
- Vu la création du concept « Village Musical » en 2008 par la ville de Schœlcher ;

- Vu l'avis favorable de la Commission « Cohésion Sociale et Animation du Territoire » en date du 13 mars 2023 ;
- Vu l'avis favorable du Bureau municipal en date du 28 mars 2023 ;
- Vu l'avis favorable de la Commission « Finances et Optimisation des ressources », en date du 30 mars 2023 ;
- Vu le rapport de présentation transmis aux Conseillers municipaux ;
- Considérant la décision de la Ville de Schœlcher de reconduire, le mercredi 21 juin 2022, la 16^{ème} édition du village musical dénommée « La mélodie des arts et des sites schoelchérois », en y intégrant un nouveau concept : « Le Village musical de Schœlcher » en présentiel et en numérique ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **D'approuver l'organisation, la réalisation et la mise en place du concept « Village musical de SCHOELCHER 2023 » en présentiel et en numérique, le Mercredi 21 Juin 2023 ;**
- **D'approuver le budget prévisionnel global, d'un montant de 40 000, 00€ (Quarante mille euros) détaillé au tableau ci-dessous ;**

N°	LIBELLES	SOCIETE	PREVISIONNEL
	Animation et logistique		20 900,00 €
1	Agent de Sécurité (16)		4 500,00 €
4	Sonorisation 1 Place		3 000,00 €
5	Location Back line 1 Place		
6	Location Back line 2 Eglise		
7	Location back line 3 Mutualité		3 000,00 €
	Location back line 4 Bord de mer		1 500,00 €
	Sonorisation 2 Eglise		2 000,00 €
	Sonorisation 3 Mutualité		2 000,00 €
	Sonorisation 4 Bord de Mer		2 000,00 €
8	Assistance sanitaire		600,00 €
9	Animateur		300,00 €
10	Mobilier/Praticables		2 000,00 €
	Publicité, restauration, équipements		9 100,00 €
11	Eau + jus		500,00 €
12	Impression flyers + affiches		
13	Impression banderoles		1 000,00 €
14	Bande annonce radio		3 500,00 €
15	Contrôle structures		800,00 €
16	Toilettes autonomes		1 000,00 €
17	Structure Podium/		900,00 €
	Sonorisation Tambour		200,00 €
18	Divers		400,00 €
19	Restauration des équipes		300,00 €
20	Achat talkie SAT		500,00 €
	Numérique		10 000,00 €
	Montage		3 000,00 €
	Film		3 000,00 €
21	tourmages jours		4 000,00 €
	TOTAL		40 000,00 €

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la participation des partenaires, au financement de cette manifestation.
-

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 07 JUIN 2023

Le Secrétaire de séance

Nicole DUFFAL



L
Le Maire,

Par délégation du Maire
La 1^{ère} Adjointe

Yolène LARGEN MARINE

